

Les Bois, le 30 juin 2008

Avis officiel No 9/2008

FOIRE D'ÉTÉ, SAMEDI 16 AOÛT 2008

La foire d'été agendée au **samedi 16 août 2008** nous permet d'espérer à nouveau un franc succès. De ce fait, nous sollicitons la présence des marchands forains, commerçants, agriculteurs, artisans, brocanteurs et sociétés locales.

Ci-dessous, nous vous faisons parvenir un coupon-réponse à nous retourner **jusqu'au 8 août 2008**. Votre participation sera confirmée par le versement du montant indiqué ci-après.

Une contribution de Fr. 5.- est demandée pour la publicité et Fr. 20.- pour la location d'un banc que la SED se fera un plaisir d'installer. L'installation et la consommation d'électricité seront facturées séparément. Aucune assurance n'est contractée par la commune des Bois; nous prions chacun de s'assurer personnellement.

Il est demandé à chaque marchand d'être présent à 08h00. Les emplacements inoccupés à 08h30 seront disponibles pour d'éventuels marchands non inscrits.

Remarques : - les marchands et exposants nous ayant déjà écrit pour réserver leur place ne sont pas obligés de nous retourner ce coupon.

Le coupon est à renvoyer ou à remettre à **COMMUNE LES BOIS** Tél.(032) 961 12 37
Secrétariat communal Fax (032) 961 18 68
2336 LES BOIS **CCP 23-1944-4**



NOM, SOCIETE.....
ADRESSE.....
Téléphone.....
.
Marchandises proposées.....
Demande d'un banc oui non / Electricité oui non
Déjà participé oui non / Longueur du banc/de la placem
Lieu et date:
.....Signature.....

Foire d'été et cérémonie d'accueil des jeunes citoyens

A l'occasion de la Foire d'été du 16 août prochain, une réception en l'honneur des jeunes citoyens et des nouveaux habitants est organisée par le Conseil communal à la salle polyvalente de la Fondation Gentit. La population est bien sûr invitée à participer à cette cérémonie, ainsi qu'à l'apéritif qui suivra. Durant l'après-midi, le traditionnel tournoi de pétanque organisé par la SED aura lieu au Bas du village. Le programme de ces manifestations sera donc le suivant :

- 08.00 heures Foire d'été
- 11.00 heures Cérémonie des promotions civiques + réception des nouveaux habitants
Apéritif offert par la Commune
- 13.30 heures Tournoi de pétanque pour les enfants
- 15.30 heures (env.) début du tournoi de pétanque pour les adultes

Les inscriptions au tournoi de pétanque se font sur place.
D'autre part, il y aura possibilité de se restaurer sur place.



Octroi de subsides de formation

Nous vous rappelons que l'Etat encourage financièrement un apprentissage ou la poursuite des études après la fin de la scolarité obligatoire. Toute personne qui remplit les conditions fixées par la législation a droit au soutien financier de l'Etat si elle en fait la demande. Le soutien de l'Etat est destiné à compléter l'aide de la famille (article 277 du CCS). Il est octroyé, lorsqu'il est nécessaire, aux étudiants, apprentis et élèves qui fréquentent des écoles publiques ou des écoles privées reconnues par le Canton et la Confédération. Le montant du subside peut varier suivant le revenu, la fortune et le nombre d'enfants des parents ainsi que d'après les frais reconnus. La taxation fiscale 2007 servira de base pour le calcul des aides.

Les formules de demandes de subsides peuvent être obtenues auprès de l'administration communale, du Service financier de l'Enseignement (tél. 032/420.54.40), sur le site Internet www.jura.ch/bourses ou auprès de toutes les écoles jurassiennes concernées. Le délai pour présenter une demande est dorénavant fixé à **la fin du 1^{er} semestre**. Les demandes doivent être renouvelées chaque année et accompagnées des justificatifs demandés.

La Commune des Bois octroie également des bourses en complément des subsides cantonaux.

CONSEIL COMMUNAL LES BOIS